

# Les Cahiers des dix



## Préface

Jean Simard

Number 52, 1997–1998

Index général 1936-1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012948ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012948ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Simard, J. (1997). Préface. *Les Cahiers des dix*, (52), 9–17.  
<https://doi.org/10.7202/1012948ar>

## PRÉFACE

Les 60 ans des *Cahiers des Dix* sont pour nous l'occasion de faire paraître l'index général des 51 numéros publiés à ce jour. Il comprend deux listes. La première aligne les noms des 39 Dix — dont un membre associé et un membre correspondant — et des 515 articles qu'ils ont donnés depuis les débuts. L'autre en ordonne les sujets partagés en 616 rubriques selon la grille d'analyse utilisée par la société SDM (Services Documentaires Multimédia inc.). Cette grille est un catalogue de vedette-matières auquel nous avons ajouté les mots-clés tirés des titres et des sous-titres des articles. Le nouvel index permettra au chercheur de savoir rapidement si le sujet qui l'intéresse a déjà été traité. Et s'il veut aller plus loin, il pourra encore consulter les index par numéro, compilés successivement par Gérard Malchelosse, Conrad Laforte et Gilles Gallichan, auxquels d'ailleurs il convient à cette même occasion de rendre hommage en rappelant leur participation.

Dans la dernière livraison des *Cahiers*, Pierre Trépanier nous rappelle que Gérard Malchelosse fut le véritable inspirateur, l'animateur infatigable et le dévoué secrétaire des Dix qui rédigea l'index annuel des 33 premiers *Cahiers*, publiés de 1936 à 1968 inclusivement. Né à Montréal en 1896, Malchelosse fréquente l'Académie du Plateau jusqu'en 1912, puis se forme au métier de comptable qu'il exerce de 1928 à 1947, particulièrement à la Bibliothèque Saint-Sulpice et à la Bibliothèque de la ville de Montréal. En 1947, il passe à la librairie Ducharme à titre de directeur, puis de propriétaire. Il termine sa carrière à la bibliothèque de l'Université Laval où il lègue ses 200 000 fiches de travail. Malchelosse avait voulu donner un index récapitulatif aux *Cahiers* en 1961, pour les 25 ans, et en 1966, pour les 30 ans. Faute de fonds, ces projets n'eurent jamais de suite.

Conrad Laforte prend la relève en 1969 et poursuit seul la tâche de compilateur jusqu'en 1976 avec le numéro 41, puis de 1990 à 1994 avec les numéros 45 à 49. Né à Kénogami (aujourd'hui Jonquière), en 1921, Laforte fait ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi et s'inscrit par la suite à l'Université de Montréal où il obtient, en 1949, le baccalauréat en bibliothéconomie et bibliographie. De 1951 à 1975, il fait carrière de bibliothécaire-archiviste aux Archives de folklore de l'Université Laval, se spécialise dans l'étude de la chanson de tradition orale francophone en préparant une thèse de doctorat qu'il soutient en 1977 et publie en 1981 aux Presses de l'Université Laval: *Survivances médiévales dans la chanson folklorique: poétique de la chanson en laisse*. Ce livre lui mérite la médaille Luc-Lacourcière. En 1973, il devenait professeur d'ethnologie au Département d'histoire de l'Université Laval et entreprenait la publication de son *Catalogue de la chanson folklorique française* (Les Presses de l'Université Laval, «Les Archives de folklore», volumes 18-23, 1977 à 1987) dont le grand mérite a été souligné en 1988 par Stefaan Top de la Société internationale d'ethnologie et de folklore: «Si l'Université Laval est à la tête dans le domaine de la chanson folklorique, c'est grâce entre autres à notre cher collègue Conrad Laforte, qui, presque annuellement, comme une sorte de couronnement de sa carrière, publie un livre important sur la chanson francophone [...] N'oublions jamais que La Mecque des études sur la chanson francophone n'est ni Paris, ni Bruxelles, ni Genève, mais l'Université Laval à Québec». Laforte est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages et d'une quarantaine d'articles scientifiques. Son plus récent livre est consacré aux *Chansons de facture médiévale retrouvées dans la tradition orale: répertoire recueilli de 1852 à nos jours* (Nuit Blanche éditeur, 1997). Il mettra ses talents au service des *Cahiers des Dix* à la demande de Luc Lacourcière qui venait d'y publier un premier article en tant que nouveau sociétaire. Cette collaboration dure toujours mais en association

avec Gilles Gallichan. La Société a nommé Conrad Laforte membre associé en 1992.

Par sa tâche d'éditeur délégué auprès des Éditions La Liberté, Gilles Gallichan collabore avec Conrad Laforte à l'index annuel de nos *Cahiers* depuis 1995. Né en 1951 à l'ombre de l'église Saint-Charles, dans le quartier Limoilou, à Québec, Gallichan fréquente le cégep voisin d'où il ressort diplômé en 1970. Trois ans plus tard, il obtient une licence en histoire de l'Université Laval, puis, en 1975, une maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Montréal avec un mémoire qui a pour titre: «Livres, bibliothèques et culture au Canada après la Conquête, 1760-1800». Il revient à l'histoire et à Laval où il défend, en 1990, une thèse de doctorat qui paraît l'année suivante chez Septentrion: *Livre et politique au Bas-Canada, 1791-1849*. Il mène alternativement, depuis 1975 et 1980, une carrière de bibliothécaire (Assemblée nationale à Québec, Bibliothèque nationale à Montréal) et d'agent de recherche à la Reconstitution des débats, à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Il enseigne aux universités McGill et Laval, participe à maints colloques et congrès portant sur l'histoire, la bibliothéconomie et les sciences de la documentation, donne son temps à plusieurs organismes associatifs, notamment à l'Association québécoise pour l'étude de l'imprimé, qu'il préside de 1992 à 1997. En 1993, il est admis parmi les Dix au troisième Fauteuil, vacant depuis la mort de Luc Lacourcière en 1989.

\*

\* \*

Le présent numéro s'ouvre par la publication du discours de bienvenue de M. Robert Garon, conservateur des Archives nationales du Québec, prononcé à l'occasion du lancement des *Cahiers* des 60 ans à la salle Pierre-Georges-Roy des Archives,

le 7 octobre 1997. Les Dix et leurs amis ont beaucoup apprécié la chaleureuse réception du conservateur qui a rappelé à juste titre les liens de famille qui nous unissent aux Archives. Un article de Roger Le Moine retrace ensuite ce que l'on pourrait appeler la préhistoire de notre Société des Dix. C'est à Ottawa que fut fondé, en 1884, par un groupe de fonctionnaires nouvellement arrivés du Québec dans la nouvelle capitale, et qui semblaient s'y ennuyer, le «Club» ou le «Cercle» des Dix, qui vécut une vingtaine d'années, peut-être plus. Parmi les fondateurs, il y eut Benjamin Sulte, le père spirituel de Malchelosse, qui inspira probablement à ce fils l'idée de refonder à Montréal une nouvelle société à l'image de l'ancienne. C'est Sulte aussi qui fournit à James McPherson Le Moine et à sir Adolphe Chapleau les règlements de la société d'Ottawa pour instituer à Québec un groupe semblable. Les Dix de Québec virent donc le jour en 1893 pour s'éteindre cinq ans plus tard, en 1898, le temps du mandat de Chapleau à titre de lieutenant-gouverneur du Québec. Le dernier article liminaire, signé Raymond Douville, traite de l'histoire des quarante premières années de la Société des Dix fondée à Montréal en 1935. Il s'agit donc de la réédition d'un article que notre éminent et regretté confrère avait publié dans le Cahier de 1975.

Jusque-là, les Dix avaient fait paraître, une fois l'an et de façon régulière, un nouveau numéro des *Cahiers*: 40 *Cahiers* en 40 ans. Le 16 février 1976, les Dix reçoivent une lettre de leur éditeur, Les Presses de l'Université Laval, qui fait état d'un surplus d'inventaire des *Cahiers des Dix* et se dit «dans l'obligation de [se] départir, par vente à prix réduit, destruction ou retour, d'une partie des titres dont la vente est très faible»<sup>1</sup>. En juin, les Dix quittent les PUL et signent un nouveau contrat

---

1. Archives de l'Université Laval, Société des Dix, boîte P. 348, 6033, dossier 1975-1981.

de distribution avec la Librairie Garneau de Québec. Quatre ans plus tard, au procès-verbal de la séance du 11 juin, Philippe Sylvain, secrétaire des Dix, sonne l'alarme: «Après un début prometteur, il fallut vite déchanter. La Librairie Garneau fut loin de respecter les conditions de cette entente touchant la diffusion et la publicité desdits *Cahiers* [...] Flagrante surtout est l'incurie qui a marqué la parution du Cahier n° 41»<sup>2</sup>. Garneau est à vendre depuis quelque temps et il a perdu le feu sacré. Cette même flamme ne semble pas brûler tellement plus fort chez les Dix, tel que le constate le directeur général de Garneau: «Depuis que les Éditions Garneau ont cessé de publier de nouveaux titres, notre service de distribution a perdu sa raison d'être. De plus votre société ne publie plus ses cahiers annuellement. Je crois qu'il y aurait avantage mutuel à résilier ledit contrat»<sup>3</sup>.

En somme, Garneau avait distribué les numéros 41 et 42, parus en 1976 et 1979. Il faut rappeler que la Société des Dix éditait ses *Cahiers* et en finançait l'impression que réalisait l'imprimerie du Bien Public à Trois-Rivières. Aux difficultés de distribution s'ajoutaient celles du financement. Le préfacer du numéro de 1979 explique ainsi les débuts d'une longue descente que les Dix prévoyaient déjà: «Le coût de plus en plus élevé de l'impression et de la distribution nous oblige à réfléchir [...] Devrions-nous mettre fin à nos activités? Ou devons-nous nous acharner à survivre? Au cours des dernières réunions, nous avons sérieusement étudié le problème sous toutes ses faces. Et nous en sommes arrivés à la décision de ne pas publier un *Cahier* chaque année». De 1976 à 1989, les Dix ne publieront que quatre *Cahiers*: les numéros 41 et 42 à leurs

---

2. Procès-verbal rédigé le 27 juin 1980. *Ibid.*

3. Librairie Garneau au secrétaire des Dix, 15 mars 1982. *Ibid.*, dossier 1982-1991.

frais, les numéros 43 et 44 au compte d'un nouvel éditeur, Les Éditions La Liberté de Sainte-Foy.

Le 3 novembre 1982, les Dix et le libraire-éditeur de Sainte-Foy signent une convention qui doit assurer la relance des *Cahiers des Dix*. Elle porte sur la distribution mais elle pave aussi la voie à une prise en charge complète de l'édition de la part de La Liberté, c'est-à-dire les coûts d'impression et de fabrication. En 1983, paraît le premier numéro des *Cahiers* de la relance. Le secrétaire-préfacier, Philippe Sylvain, annonce avec enthousiasme: «L'intendance étant assurée, nous avons mis en chantier un 43<sup>e</sup> *Cahier*». Pourtant le pire était à venir et il a fallu admettre que le problème n'était pas qu'ailleurs. En 1986, le secrétaire pose en clair le diagnostic: «À quoi attribuer ce ralentissement? Deux causes se dégagent: 1) manque de collaboration de quelques membres; 2) manque de fonds. Le groupe doit donc se demander: 1) devons-nous cesser nos publications? 2) devons-nous dissoudre la société?»<sup>4</sup>. Au terme de la réunion du 9 mai, Raymond Douville, Sylvio LeBlond et Philippe Sylvain font part de leur décision de démissionner comme membres actifs de la Société pour faire place à la relève. Douville avait 81 ans; LeBlond, 85; Sylvain, 71. La moyenne d'âge des Dix était élevée; il fallait la rabattre. Quand paraît le numéro 44, après cinq ans d'absence, le nouveau secrétaire fait le bilan des effectifs: «Autre signe de vitalité, écrit André Vachon, cinq nouveaux confrères de grande qualité sont venus, depuis cinq ans, se joindre à nous: le père Benoît Lacroix, o.p., dom Guy-M. Oury, o.s.b. (autrefois membre-correspondant), Roger Le Moine, Pierre Trépanier et André Sévigny». Et il ajoute: «Grâce à la collaboration — et j'allais dire: au désintéressement — de notre éditeur, Monsieur Lucius Laliberté, je ne doute pas que nos *Cahiers* ne retrouvent le rythme auquel nous étions habitués». Les deux difficultés

---

4. Procès-verbal de la réunion générale tenue le 9 mai 1986. *Ibid.*

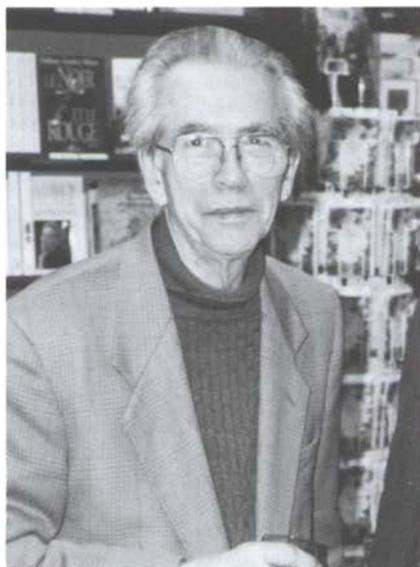
diagnostiquées par Sylvain se trouvaient levées: le rajeunissement du personnel assurerait une production d'articles plus régulière; la prise en charge de l'investissement par un éditeur chevronné libérerait les Dix d'un fardeau qu'ils arrivaient mal à porter. Depuis 1989, *Les Cahiers des Dix* paraissent régulièrement et, espérons-le, pour longtemps.

En 1997, la mort nous enlevait deux anciens: Antoine Roy, décédé à Ottawa le 13 juin, et Raymond Douville, à Québec le 12 octobre. Ils avaient tous deux plus de 90 ans. Les Dix expriment aux parents et aux amis de leurs confrères aînés toutes leurs condoléances.

Jean Simard  
Secrétaire de la Société des Dix



Gérard Malchelosse



Conrad Laforte



Gilles Gallichan